

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2023/88

DATE DE CONVOCAION	L'an deux mille vingt trois Le dix-neuf décembre à vingt heures trente,
09/12/2023	Le Conseil Municipal légalement convoqué le 9 décembre 2023 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.
DATE D'AFFICHAGE	PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Olivier ROBERT, Christèle COLOMBIER, Achille CHOAY, Émilie DELAS, Éric FRANÇOIS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Pascal CRINCKET, Janick CHEVALIER, Suzy MAYNE, Cyriac MILLOT, Élisabeth GANDY, Céline BRUISSON, Bruno PAUL-DAUPHIN, Michel MONTFERME, Patrick SCHMITT, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX, Marc LAUG.
09/12/2023	
DATE AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS	ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Didier KENISBERG donne pouvoir à Bruno PAUL-DAUPHIN, Martine POYER donne pouvoir à Serge CASERIS, Laure MERY-BOSSARD donne pouvoir à Aline BILLET, Françoise HALOT donne pouvoir à Anne-Lise AUFFRET, Sylviane COLLES donne pouvoir à SUZY MAYNE
/12/2023	
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29	ABSENT : Monique CARUSO, Paul BITAUD
PRESENTS : 22	
VOTANTS : 27	SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Achille CHOAY

OBJET : COMMISSION URBANISME

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ces articles 2121-22 et 2121-22-3 sur la pluralité et la représentation des conseillers municipaux dans les commissions municipales ;

VU la délibération n°2022/72 du 15 décembre 2022 portant modification des membres de la commission Urbanisme ;

CONSIDERANT que dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le strict respect de la proportionnalité n'est cependant pas la règle ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

DÉCIDE de passer à 11, outre le Président de droit, le nombre de membres siégeant à la Commission Urbanisme ;

D'ACCEPTER à l'unanimité le vote à main levée ;

DÉSIGNE Madame Martine POYER et Mme Sylviane COLLES en tant que nouveaux membres de la commission Urbanisme ;

PREND ACTE de la mise à jour de la liste des membres de la commission Urbanisme telle que : Serge CASERIS (Président)

- M. Eric FRANCOIS
- Mme Françoise HALOT
- M. Achille CHOAY

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20231222-DE202388-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023

**COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2023/88**

- M. Didier KENISBERG
- M. Jean-Claude GUEHENNEC
- M. Cyriac MILLOT
- M. Pascal CRINCKET
- M. Stéphane LEDOUX
- M. Marc LAUG
- Mme Martine POYER
- Mme Sylviane COLLES

Pour extrait conforme,

Le Maire



Serge CASERIS